



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/04/2021

L'exposé du rapporteur entendu,

Le Conseil municipal, à la majorité, avec 23 voix POUR et 6 voix CONTRE (Denis BARROERO, Jean-Claude METHEL, Claudine DE RIVAS, Roger BERNET, Béatrice ALIPHAT, Bernadette BONZOM).

**APPROUVE** la modification des tarifs pour la restauration scolaire et les temps d'accueil du matin et du soir de la manière suivante :

Restauration scolaire	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3 et plus
Repas MATERNELLE	2,80 €	2,70 €	2,60 €
Repas ELEMENTAIRE	2,90 €	2,80 €	2,70 €
Repas PAI avec panier-repas	1,80 €	1,80 €	1,80 €

Repas ADULTE Personnel éducation nationale	<b>5,00 €</b>
Repas enfant « exceptionnel »	<b>5,00 €</b>
Repas enfant « majoré »	<b>5,00 €</b>

Formule de garderie	Tarifs
Garderie du MATIN A partir de <b>7h30</b>	3,00 € mensuel
Garderie du SOIR 1 De <b>16h30 à 17h15</b>	3,00 € mensuel
Garderie du SOIR 2 De <b>17h15 à 18h</b>	3,00 € mensuel
Pénalité de retard à <b>18h</b>	5,00 € par retard